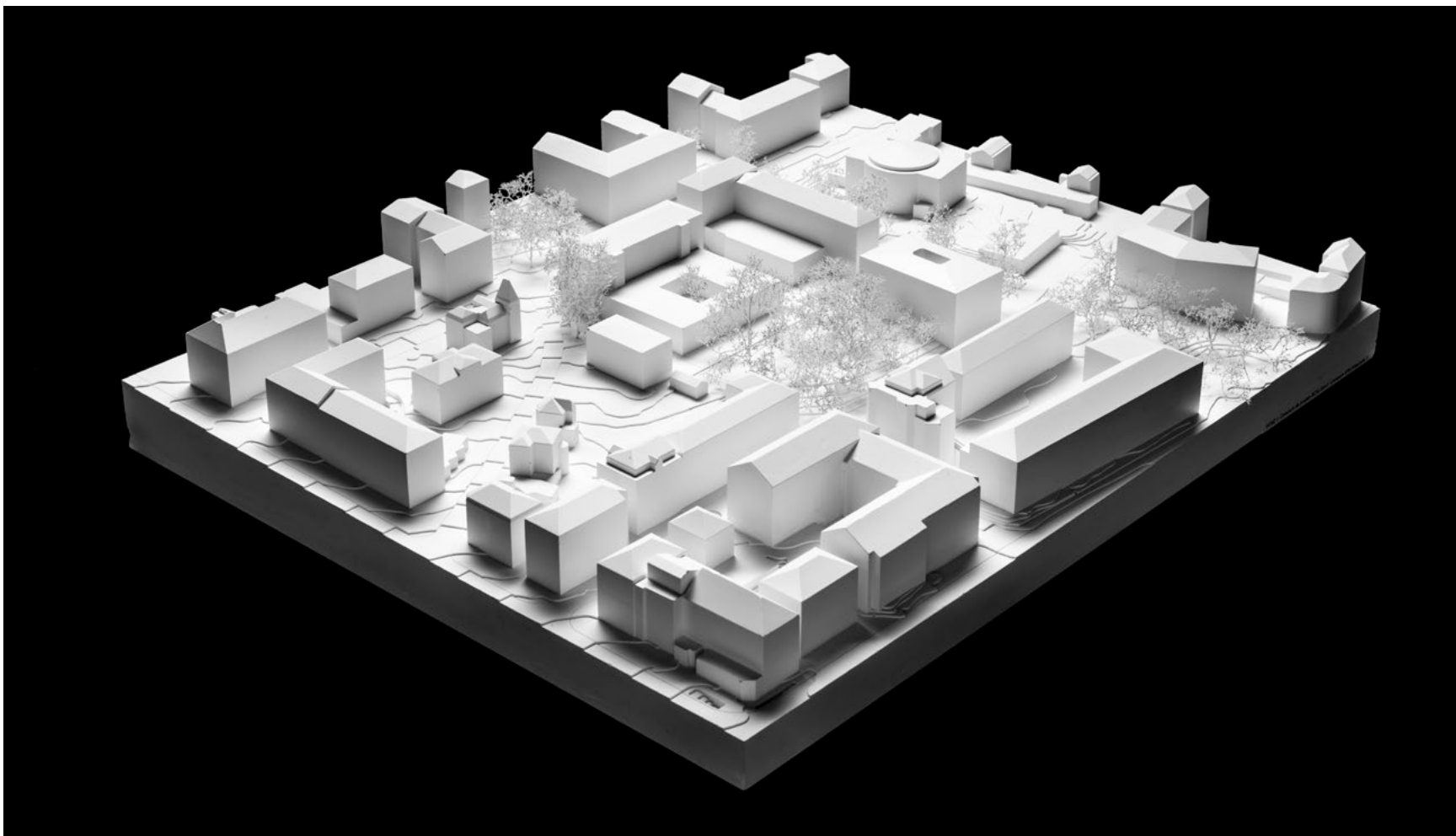




NOM DU PROJET «14142»

CLASSEMENT 3^e rang / 3^e prix / CHF 18'000

ARCHITECTES

memento architecture, cheseauxrey associés, Sion

PAYSAGISTES

MSV architectes urbanistes, Genève

COLLABORATEURS

Feliciano Tiago, Morard Bob,
Amaral Emanuel, Cheseaux Olivier,

Rey Alexandre, Vitre Sébastien,
Zimmermann Dario

COLLABORATEURS

Vieuxloup Yves, Manzoni Béatrice, Bailat Quentin

CRITIQUE

Le projet s'implante dans la continuité du front bâti de la rue des Mayennets, renforçant ainsi le futur axe piétonnier connectant la Vieille Ville aux Ronquoz 21. Situé à l'angle de la rue des Mayennets et du Chanoine-Berchtold, son implantation donne ainsi un caractère privatif au parc.

L'espace du parc est contenu par le bâti alentour et délimité à l'ouest par l'axe nord-sud, reliant la rue du Chanoine-Berchtold et la place des Cèdres. L'implantation des accès aux parkings souterrains et la construction d'un couvert à vélos le long de cet axe, condamne la perméabilité du parc en direction de l'ouest, partie intégrante du périmètre en lien avec la rue des Creusets. L'implantation du bâtiment sur l'alignement de l'avenue des Mayennets ne permet pas non plus d'établir une relation avec l'esplanade du Sacré-Cœur à l'est. Le parc est dessiné comme un petit îlot indépendant, structuré par des cheminements orthogonaux, eux-mêmes contenus par les murets et bordures entourant les surfaces végétalisées. Les espaces de déambulations sont ainsi privilégiés au détriment d'espaces de repos plus libres.

Le bâtiment présente une composition simple et rationnelle, s'inspirant fortement du bâtiment historique de la BCVs. Les 5 niveaux hors de terre du nouveau volume s'articulent autour d'un grand noyau central composé de deux cages d'escalier et ascenseurs ainsi que des services. Un patio percé au cœur du noyau articule un balcon sur un niveau puis une coursive vitrée sur trois niveaux permettant de distribuer l'ensemble du plan. Le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage sont occupés par la succursale région Valais Centrale ainsi que la cafétéria. L'étage 2 et 3 accueillent des surfaces administratives et le dernier niveau les grandes salles de réception. Ces grandes salles de forme tubulaire peinent à convaincre le jury. Une liaison au sous-sol avec le bâtiment existant assure une relation fonctionnelle (collaborateurs, livraisons et convois de fonds) entre les deux entités. Les possibilités typologiques d'un côté comme de l'autre de la zone centrale porteuse sont relativement limitées en raison de la symétrie du plan.

L'expression architecturale du nouveau bâtiment de la BCVs dialogue avec la rigueur du bâtiment historique. Le béton préfabriqué en façade et le choix de teinte des fenêtres lui donnent un caractère institutionnel fort. La mise en place d'éléments de contrecœur horizontaux courbés dentelés participent à la nouvelle identité de cette construction.

Le parking souterrain implanté sous la partie nord du parc contre le bâtiment existant et au sud de « l'Aquarium » se développe sur 2 niveaux. La position des entrées/sorties de ce parking à l'ouest du parc sur la tranchée piétonne péjore la situation actuelle et ne convainc pas le jury.

Le bâtiment principal accueille le programme des divisions prestations marchés, services, finance et crédit ainsi que les communs. L'ancien hall d'entrée est transformé en hall d'accueil du personnel, desservant les programmes de formation et grandes salles de conférences. Ce nouveau hall profite d'un petit patio végétal qui trouve sa place à l'ancien emplacement des guichets. Les escaliers monumentaux du rez-supérieur sont supprimés, ce qui pose quelques questions quant au maintien de la substance architecturale de ce bâtiment classé. Le rez-de-chaussée inférieur s'organise autour du patio central qui est réouvert.